

Coronavirus (COVID-19) : les conseils de la FIJ aux professionnels des médias

Le monde étant pris dans la tourmente de l'épidémie de coronavirus (COVID-19), les journalistes sont susceptibles d'être infectés sur leur lieu de travail ou lors de leurs déplacements et reportages à travers le monde. Leur santé et celle des personnes avec lesquelles ils entrent en contact doit être à tout moment la première priorité.

Les syndicats travaillent avec les employeurs et les gouvernements pour résoudre les problèmes qui préoccupent les travailleurs en raison de la crise actuelle et fournissent un soutien et des conseils à leurs membres par le biais des syndicats locaux.

À cette fin, la Fédération internationale des journalistes (FIJ), la plus grande organisation mondiale de la profession représentant plus de 600.000 membres dans 146 pays, publie ces conseils à l'attention des médias pour inciter à la prudence et au respect des recommandations des experts de la santé en ces temps de crise sanitaire.

1. Santé sur le lieu de travail

- Les employeurs des médias doivent considérer l'épidémie de coronavirus comme une crise de santé et de sécurité et remplir leur devoir de protection envers leur personnel;
- Les journalistes, les autres professionnels des médias et leurs organisations doivent se tenir informés et suivre les recommandations et les conseils publiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de se protéger et de protéger les autres contre le coronavirus sur le site: <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>
- À cette fin, il faudra envisager sérieusement de travailler à domicile afin de réduire les risques de contracter le virus au bureau;
- Les journalistes et autres professionnels des médias doivent revendiquer leur droit de travailler dans des conditions saines et de ne pas se rendre sur leur lieu de travail en cas de risque de contamination par le coronavirus;
- Le matériel et l'espace de bureau doivent être nettoyés régulièrement, en particulier lorsqu'ils sont partagés par le personnel.

2. Organisation des voyages

- Voyager en cette période de crise peut être une source de préoccupation pour les professionnels des médias, leurs familles et leurs employeurs. Il faut donc avoir une discussion franche sur la nécessité de voyager et des conseils médicaux doivent être recherchés en fonction de l'état de santé du voyageur;
- Les professionnels des médias ont le droit de refuser, sans risque pour leur emploi, toute mission nationale ou internationale liée au coronavirus lorsqu'elle représente un réel danger pour leur santé et leur vie;

- Les journalistes et les autres professionnels des médias devant impérativement voyager doivent planifier leur voyage soigneusement, en tenant compte des multiples restrictions en vigueur dans de nombreux pays, y compris la fermeture des frontières, l'interdiction - et la suspension - de l'entrée dans certains d'entre eux pour les ressortissants étrangers ainsi que les mesures de quarantaine appliquées à tous les passagers;
- Recherchez de plus amples informations sur le pays de destination, il y a notamment des interdictions de rassemblements de masse dans plusieurs pays;
- Les journalistes qui voyagent doivent s'attendre à un dépistage du coronavirus à l'arrivée et à d'éventuels contrôles des autres vaccins requis, qui doivent être en règle avant le départ;
- Une assurance voyage est fortement conseillée, en particulier pour tout voyage dans les pays et les régions les plus touchés, afin d'assurer un horaire de vol flexible;
- Les professionnels des médias doivent rester en contact régulier avec les compagnies aériennes pour suivre les changements ou les annulations de vols réservés;
- Une assurance couvrant le virus Corona est également recommandée dans le contexte de la crise actuelle. La compagnie d'assurance agréée par la FIJ, BattleFace (www.battleface.com), peut fournir une telle couverture pour les déplacements à l'étranger;
- Certains articles de protection individuelle tels que des gants et des désinfectants pour les mains peuvent être nécessaires pendant la mission et ceux-ci doivent être acquis avant le voyage car ils peuvent ne pas être disponibles dans le pays de destination.

3. Couvrir les zones touchées par le COVID-19 en sécurité

- Une extrême prudence est recommandée pour les journalistes et les professionnels des médias qui sont en contact étroit avec des personnes souffrant de la maladie, ce qui augmente le risque de contamination. Cela peut être le cas par exemple lors de reportages dans des établissements médicaux;
- Le même risque se présenterait à proximité du bétail. Le nettoyage régulier des mains avec de l'eau et du savon ou encore l'utilisation de désinfectants pour les mains ou le port de gants sont fortement recommandés dans ces situations;
- Pour les programmes en studio, il est conseillé d'organiser des interviews par téléphone ou par visioconférence au lieu d'apparaître en personne afin de limiter la présence physique dans des zones contiguës. Pour les interviews extérieures, les journalistes doivent utiliser une extension pour leurs microphones afin de respecter la distance sociale entre les personnes et de se protéger contre la contamination;
- Les journalistes doivent également surveiller les risques de déclenchements de troubles dans certaines situations, suite à des mesures ordonnées par les autorités pour contenir le virus ou cibler des ressortissants spécifiques en raison de leurs origines;

- Il est important de suivre les nouvelles locales pour s'informer au sujet des annonces publiques de mesures de santé publique telles que la restriction des déplacements locaux, qui peut être mise en œuvre à court terme;
- Il peut également y avoir d'autres restrictions sur les reportages, l'accès des journalistes à certaines zones pouvant être refusé, ou soumis à une accréditation, et les images et des enregistrements pouvant risquer d'être détruits. Il est essentiel que les journalistes prévoient une sauvegarde en envoyant une copie de l'enregistrement et des images à leur salle de rédaction dès que possible;
- Pour obtenir des informations et des conseils au niveau local, veuillez contacter les syndicats et les associations membres de la FIJ dans le pays : (<https://www.ifj.org/fr/qui/membres.html>).

4. Mobilisation pour soutenir les journalistes indépendants

- Les organisations de journalistes doivent faire pression sur les employeurs pour qu'ils soutiennent les journalistes indépendants, dont les revenus seront affectés par le coronavirus en honorant le paiement du travail commandé et non terminé en raison de la crise. Ils peuvent également envisager de verser une forme de rétribution à leurs collaborateurs occasionnels pour couvrir la période de *lockdown* dans leur pays;
- Les organisations de journalistes doivent également plaider pour que les journalistes indépendants soient inclus dans les programmes d'aide financière aux petites entreprises touchées des gouvernements.